



État des lieux du Saguenay–Lac–Saint–Jean



Ce court état des lieux a pour objectif de mieux comprendre l'impact différencié entre les sexes de la pauvreté et des inégalités socio-économiques sur les conditions de vie des femmes du Saguenay–Lac–Saint–Jean.

Les quelques données statistiques qui y sont présentées permettent de cibler certaines causes et les effets de la pauvreté sur les femmes ainsi que quelques pistes de solution.

Notons que la liste des enjeux et des intersections d'oppressions présentée ici est non exhaustive. La pauvreté des femmes a, malheureusement, bien d'autres ramifications. En raison de l'absence de données régionales, la pauvreté des femmes trans, retraitées, âgées et lesbiennes n'y figure pas. Notons aussi l'absence de données régionales sur l'impact de la pauvreté sur la santé physique.

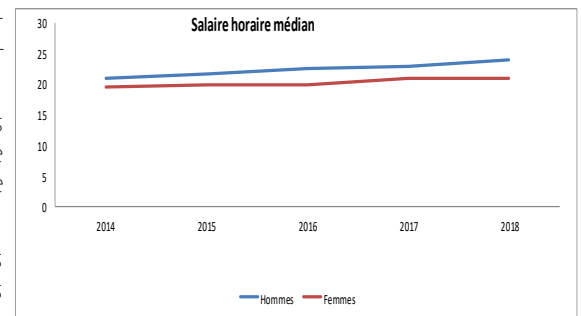
Travail rémunéré

Enjeu

En 2018, au Saguenay–Lac–Saint–Jean, les femmes gagnent un salaire horaire médian inférieur de 4,25 \$ de l'heure à celui des hommes. Un écart de 316 \$ par semaine!

En 2017, le revenu annuel médian des femmes était inférieur à celui des hommes qui est de 15 617 \$; un écart s'est creusé de 286 \$ par rapport à celui de l'année précédente. En 2018, pour chaque dollar gagné par un homme, une femme gagne 82 cents.

Ces écarts peuvent s'expliquer, entre autres, par une rémunération plus élevée des emplois traditionnellement masculins, comparativement aux domaines traditionnellement féminins pour une exigence de formation équivalente.



COUTURIÈRE — COUTURIER

Formation :	DEP 1 470 heures
Intérêts :	<ul style="list-style-type: none"> • Aimer travailler à partir d'un plan • Aimer travailler de façon méthodique • Aimer travailler physiquement et manipuler des outils • Aimer voir concrètement les résultats de son travail
Qualités personnelles :	<ul style="list-style-type: none"> • Minutie et souci des détails • Créativité • Dextérité manuelle
Salaire moyen :	15 000 \$ / année
Perspectives d'emploi :	Très restreintes
% de femmes :	100 %

SOUDEURE — SOUDEUR

Formation :	DEP 1 800 heures
Intérêts :	<ul style="list-style-type: none"> • Aimer travailler à partir d'un plan • Aimer travailler de façon méthodique • Aimer travailler physiquement et manipuler des outils • Aimer voir concrètement les résultats de son travail
Qualités personnelles :	<ul style="list-style-type: none"> • Minutie et souci des détails • Créativité • Dextérité manuelle
Salaire moyen :	41 000 \$ / année
Perspectives d'emploi :	Acceptables
% de femmes :	1 %

Observations

On observe dans la région que les femmes et les hommes se dirigent toujours à forte majorité vers des métiers traditionnellement associés à leur sexe.

On observe la présence de plusieurs stéréotypes sexuels véhiculés dans les milieux de socialisation des jeunes de 0 à 18 ans. Ceux-ci peuvent avoir une grande influence sur leur choix de carrière futur.

Pistes de solution

- * L'augmentation des salaires dans les domaines traditionnellement féminins.
- * L'augmentation du salaire minimum à 15 \$ de l'heure.
- * L'accès à une diversité de choix professionnels, par des programmes et par l'éducation.

Femmes immigrantes - - - - -

Enjeu

À l'issue de la consultation de 65 femmes immigrantes du Saguenay—Lac-Saint-Jean, *Portes ouvertes sur le Lac* constate que 43 % des femmes en emploi considèrent occuper un poste qui n'est pas à la hauteur de leurs compétences.

Observations

Toujours basé sur cette consultation de l'organisme *Portes ouvertes sur le Lac*, « le besoin d'ouverture des employeurs constitue la priorité des femmes immigrantes de la région, et ce, d'autant plus lorsqu'elles appartiennent à une minorité visible, qu'elles portent le voile ou qu'elles habitent au Canada depuis cinq ans et moins ».

Pistes de solution

- * Sensibiliser les employeurs et la société d'accueil de manière générale par différents moyens (ex : ateliers d'information).
- * Référer les personnes immigrantes aux employeurs par un organisme en employabilité ou une personne du réseau personnel.
- * Créer des outils pour évaluer les diplômés étrangers.

Chômage - - - - -

Enjeu

Seulement 35,2 % des chômeuses sont considérées comme admissibles aux prestations régulières d'assurance-chômage comparativement à 52,5 % chez les chômeurs. Cet écart s'explique, entre autres, par la forte proportion de femmes travaillant à temps partiel. Le taux d'admissibilité étant de 62 % pour les personnes travaillant à temps partiel comparativement à 95 % pour celles travaillant à temps plein. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, en 2010, 17,2 % des femmes âgées entre 25 et 54 ans ont travaillé à temps partiel comparativement à 4,9 % chez les hommes.

Observations

Selon le Mouvement Action Chômage Lac-Saint-Jean, seulement 4 % des femmes rencontrées défendent leurs dossier d'assurance-chômage au tribunal ou en révision, versus 34 % des hommes. 8 % des consultations des femmes à l'organisme portaient sur le travail à temps partiel alors qu'il s'agit de 1 % des hommes.

De plus, il observe que les cas de harcèlement et d'épuisement professionnel seraient plus nombreux dans les dossiers des femmes rencontrées pour des départs volontaires et le chômage maladie que chez hommes visés.

Pistes de solution

- * Abaisser le seuil d'admissibilité à l'assurance-chômage à 350 heures ou 13 semaines.
- * Établir un seuil minimum de 35 semaines de prestations pour toutes et tous.
- * Augmenter le taux de prestations à 70 % basé sur les 12 meilleures semaines et abolir la semaine d'attente.

Insécurité alimentaire - - - - -

Enjeu



En 2012, 15,6 % des femmes adultes du Saguenay—Lac-Saint-Jean vivaient en situation d'insécurité alimentaire en raison d'un manque d'argent, alors que 10,8 % des hommes de la région étaient dans la même situation.

Les ressources en aide alimentaire estiment être en mesure de ne répondre qu'aux besoins de 25 % des gens qui vivent sous le seuil de la pauvreté.

En 2018, Moisson Saguenay—Lac-Saint-Jean a connu une hausse de 17 % des demandes d'aide alimentaire d'urgence par rapport à 2017.

Observations



Les réserves de denrées des organismes oeuvrant en sécurité alimentaire ne suffisent pas à répondre aux besoins de la population.

Pistes de solution

- * Le revenu minimum garanti pourrait permettre à toutes de répondre à leurs besoins de base, ainsi qu'à ceux de leurs enfants.
- * La mise en place de programmes visant l'autonomie alimentaire des communautés pourrait permettre un meilleur accès à l'alimentation pour tous et toutes (frigo partagés, jardins communautaires, cuisines collectives, etc.).

Proche aidance et travail non rémunéré - - - - -

Enjeu

Les femmes consacrent plus de temps de façon hebdomadaire à la proche aidance que les hommes et elles vivent davantage les conséquences négatives de ce rôle dans leur vie personnelle.

Pourcentage (%) de femmes et d'hommes qui réduisent le temps consacré aux activités

	Temps passé avec le conjoint ou la conjointe	Temps passé avec les enfants	Activités sociales, passe-temps, détente	Bénévolat, activités culturelles ou politiques
Femmes	54,6	41,0	69,1	30,1
Hommes	40,9	30,0	56,9	15,3

Observations

Les ressources de répit pour les personnes handicapées du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont insuffisantes et ne répondent pas aux besoins. Deux d'entre elles ont fermé leurs portes dans la dernière année.

Les femmes de la région sont plus nombreuses à être le premier soutien des personnes en situation de handicap.



Pistes de solution

- * L'augmentation des mesures d'aide financière aux proches aidants et aidantes ainsi qu'aux ressources d'aide et de répit.
- * La lutte contre les stéréotypes sexuels afin de favoriser l'implication des hommes dans la proche aidance.
- * La reconnaissance financière aux familles naturelles qui désirent garder leurs enfants avec elles.

Logement - - - - -

Enjeu



Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 44,1 % des femmes sont locataires, comparativement à 25,6 % des hommes.

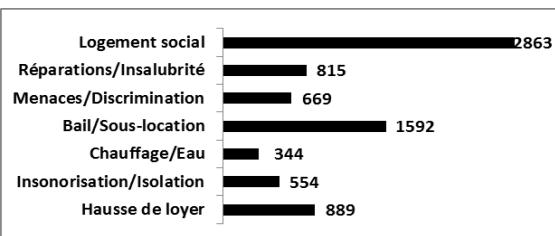
Les femmes locataires de la région gagnent en moyenne 8 500 \$ de moins par année que les hommes locataires. En raison de cet écart de revenu, les hausses de loyer ont un impact plus élevé chez les femmes.

À Saguenay, ce sont 34 % des locataires dont le principal soutien financier est une femme qui consacre plus de 30 % de son revenu au loyer. Près de 3 000 ménages de Saguenay doivent englober plus de 50 % de leur revenu pour se loger alors que ça ne devrait normalement pas dépasser 30 %.

Observations

Au cours des dix dernières années, 15 372 locataires ont eu recours aux services d'intervention individuels de l'organisme *Loge m'entraide* (organisme communautaire qui défend les droits des locataires à faible revenu et fait la promotion du logement social comme outil de lutte à la pauvreté). De ce nombre, 12 410 étaient des femmes, soit 81 %.

Les demandes concernaient :



Entre 1998 et 2018, quatre coopératives d'habitations (87 logements sociaux) ont été fondées. Ces projets ont requis en moyenne cinq ans de luttes collectives avant de voir le jour.

Le marché locatif privé est souvent peu abordable. Le manque de financement d'organismes d'aide aux locataires et d'initiative en logement social freine l'avancement des droits des locataires et nuit aux conditions de vie des femmes de la région.

Pistes de solution

- * L'augmentation substantielle des investissements des gouvernements dans les logements sociaux (HLM, coopératives d'habitation, OBNL voués au logement).
- * La réalisation de 50 000 nouveaux logements sociaux en cinq ans au Québec, dont 900 à Saguenay et 200 au Lac-Saint-Jean.
- * L'amélioration du programme *AccèsLogis* pour garantir la réalisation de logements sociaux dans un délai plus raisonnable et à moindre coût.

Femmes autochtones

Enjeu

Briser le silence de ces femmes vivant en situation de vulnérabilité pour qui la méfiance est devenue source de protection contre toute forme d'interventions ou d'intrusions dans leur mode de vie.

Faire place à ces femmes qui, par leur prise de parole, seront capables de surmonter les obstacles à leur intégration sociale dans leur communauté pour ainsi, être capables de contribuer à son développement.

Observations

La tenue d'un référendum à venir devant précéder la signature finale de ce traité et l'adhésion du Canada, le 10 mai 2016, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones à l'autodétermination créent un sentiment d'urgence d'agir pour outiller les femmes de Mashteuiatsh vivant en situation de vulnérabilité économique ou sociale (monoparentale, sous-scolarisée, dépendante, etc.) afin qu'elles participent au changement de gouvernance.

Pistes de solution

- * Favoriser l'implication active des femmes autochtones vivant en situation de vulnérabilité dans la gouvernance renouvelée.
- * Redonner la place à la femme Innue dans la transmission des connaissances culturelles des Pekuakamiulnuatsh.
- * Intégrer les valeurs et les connaissances des impacts anticipés par les femmes autochtones vivant en situation de vulnérabilité dans le projet de gouvernance locale.
- * Soutenir le développement d'initiatives sociales et économiques visant l'amélioration des conditions de vie des femmes autochtones.

Santé

Enjeu

Les déterminants de la santé comprennent un large éventail de facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent la santé d'une personne ou d'une population. Les principaux déterminants de la santé comprennent, entre autres, le revenu et le statut social, l'emploi et les conditions de travail, l'éducation et la littératie, l'accès aux services de santé, le genre.

Bon nombre d'inégalités en santé sont le résultat de désavantages sociaux, politiques et économiques, lesquels nuisent aux chances d'atteindre et de maintenir une bonne santé.

Observations

Selon le témoignage de groupes de femmes de la région, les mesures d'austérité et leur pauvreté grandissante ont un impact observable sur la qualité de vie et la santé mentale de celles-ci. Ainsi, elles observent que les difficultés liées à la pauvreté et la santé mentale sont de plus en plus présentes et complexes. Elles demandent un soutien plus grand que celui des années antérieures.

Pistes de solution

- * Financer adéquatement les ressources d'aide aux femmes (centres d'hébergement, centres de femmes, etc.) afin qu'elles soient en mesure d'offrir un soutien adéquat à toutes les femmes dans le besoin.
- * Investir dans des programmes de santé publique, flexibles et adaptables aux réalités locales et régionales, visant à réduire les inégalités en santé.

Pour consulter les sources détaillées de l'ensemble des informations contenues dans ce document, veuillez vous référer au document ci-joint.



275, boulevard De Quen Nord
Alma (Québec) G8B 5N8
418 480-2828
www.recif02.com

Grâce au soutien financier du
Secrétariat à la condition féminine

Secrétariat
à la condition
féminine

Québec